

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
12 AVRIL 2018**

Etaient présents : M. JÉGU Pierre, M. MARTIN Yves, Mme DESPRÉS Marie-Paule, M. LE GALL Yann, Mme LACHERON Françoise, M. HENRY Patrick, Mme DORÉ Chantal, M. POIRIER Jean, M. BODIN Joseph, Mme BOUVRY Marie-Jo, M. MALOEUVRE Alain, Mme THOMMEROT Catherine, Mme BREMOND Véronique, Mme MAUGENDRE Christelle, M. GASNIER Damien, Mme CAILLAULT-LEBLOIS Christelle et M. PERDRIEL Jean-Luc

Etaient absents : M. MALOEUVRE Emmanuel

Procurations : M. MALOEUVRE Emmanuel donne procuration à M. JEGU Pierre

Secrétaire de séance : M. MARTIN Yves

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR	1
1. FINANCES LOCALES – Vote du compte administratif 2017 du budget principal de la commune et des budgets annexes	2
2. FINANCES LOCALES: Approbation des comptes de gestion	5
3. FINANCES LOCALES – Affectation des résultats du budget principal.....	6
4. FINANCES LOCALES – Affectation des résultats des budgets annexes	7
5. FINANCES LOCALES – Vote des taux d'imposition	8
6. FINANCES LOCALES – Vote des subventions.....	9
7. FINANCES LOCALES – Vote du budget principal primitif de la commune.....	10
8. FINANCES LOCALES – Vote des budgets annexes primitifs de la commune.....	12
9. INTERCOMMUNALITE– MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES : MODIFICATION DU NOM DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	20
10. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES– AUTORISATION DE DEPOT DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE	21

1. FINANCES LOCALES – Vote du compte administratif 2017 du budget principal de la commune et des budgets annexes

Rapporteur :

La séparation de l'ordonnateur et du comptable est un principe budgétaire essentiel.

L'ordonnateur prescrit l'exécution des recettes et des dépenses. Le comptable est le seul chargé du paiement des dépenses, de la prise en charge des recettes et du maniement des deniers publics.

Chacun en ce qui le concerne doit établir un bilan financier de sa comptabilité. Celui de l'ordonnateur est le Compte administratif et celui du comptable, le Compte de gestion.

Le Conseil Municipal délibère sur le Compte administratif qui lui est présenté annuellement par le Maire. L'assemblée municipale ne peut délibérer valablement sur le Compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Receveur municipal. Le Compte administratif doit être arrêté en présence du Compte de gestion. En effet, les deux documents retraçant la comptabilité de la collectivité doivent être concordants.

Vous trouverez ci-après le Compte administratif 2017 qui retrace les opérations comptables de l'année écoulée.

Il appartient au Conseil municipal d'examiner puis de voter le Compte administratif qui reflète la gestion du dernier exercice budgétaire.

Projet de délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-14 et L2121-21 relatifs à la désignation d'un Président autre que le maire pour présider au vote du Compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Considérant que M. Yves MARTIN, 1^{er} adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que M. Pierre JÉGU, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. MARTIN pour le vote du compte administratif ;

Délibérant sur le Compte administratif 2017 dressé par l'ordonnateur ;

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par le Receveur municipal de Retiers ;

Le rapporteur entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le Compte administratif 2017
- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des annexes, les identités de valeur, transmises par la Trésorerie de Retiers ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous

Budget principal

Fonctionnement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	2 515 720.33 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	2 433 762.48 €
Il en résulte un excédent de fonctionnement de	81 957.85 €
L'excédent reporté de 2016 était de	282 175.47 €
Le résultat de fonctionnement 2017 s'élève donc à	+ 364 133.32 €

Investissement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	1 003 813.67 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	1 109 898.07 €
Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de	106 084.40 €
Le déficit reporté de 2016 était de	246 230.84 €
Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de	352 315.24 €

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2017 qui seront repris au BP 2018 et qui s'élèvent à 428 082 € en dépenses d'investissement et à 175 860€ en recettes d'investissement, il en résulte un déficit d'investissement de **604 537,24 €**.

Le résultat net de clôture s'établit ainsi à - 240 403,92 €

Le budget Assainissement

Exploitation

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	170 213.27 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	157 695.90 €
Il en résulte un excédent d'exploitation de	12 517.37€
L'excédent reporté de 2016 était de	60 953.84 €
Le résultat d'exploitation 2017 s'élève donc à	+ 73 421.21 €

Investissement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	72 851.84 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	77 528.79 €
Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de	4 676.95 €
L'excédent reporté de 2016 était de	167 454.43 €
Il en résulte un excédent d'investissement 2017 de	162 777.48 €

Le résultat net de clôture s'établit ainsi à + 236 198,69 €

Le budget Pôle Santé

Fonctionnement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	00.00 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	00.00 €
Il en résulte un excédent de fonctionnement de	00.00 €
L'excédent reporté de 2016 était de	251.85 €

Le résultat de fonctionnement 2017 s'élève donc à + 251.85 €

Investissement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	00.00 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	00.00 €
Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de	00.00 €
Le déficit reporté de 2016 était de	2 540.10 €

Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de 2 540.10 €

Le résultat net de clôture s'établit ainsi à - 2 288.25 €

Le budget Maison de Santé

Fonctionnement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	31 936.77 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	16 526.29 €
Il en résulte un excédent de fonctionnement de	15 410.48 €
L'excédent reporté de 2016 était de	25 248.97 €

Le résultat de fonctionnement 2017 s'élève donc à + 40 659.45 €

Investissement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	25 248.43 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	23 741.51 €
Il en résulte un excédent d'investissement 2017 de	1 506.92 €
Le déficit reporté de 2016 était de	30 711.54 €

Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de 29 204.62 €

Le résultat net de clôture s'établit ainsi à + 11 454,83 €

Le budget ZAC du bocage

Fonctionnement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	127 085.42 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	12 615.83 €
Il en résulte un excédent de fonctionnement de	114 469.59 €
Le déficit reporté de 2016 était de	71 327.70 €

Le résultat de fonctionnement 2017 s'élève donc à **+ 73 421.21 €**

Investissement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	00.00 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	116 519.61 €
Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de	116 519.61 €
Le déficit reporté de 2016 était de	70 725.72 €

Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de **187 245.33 €**

Le résultat net de clôture s'établit ainsi à **- 114 004,12 €**

2. FINANCES LOCALES: Approbation des comptes de gestion

Rapporteur : Pierre JÉGU

Le Compte de gestion est établi à la fin de chaque exercice comptable par le Receveur municipal.

Ce document présente les résultats de l'exécution du budget mais aussi la situation patrimoniale et financière de la Commune.

Il doit être en concordance avec la comptabilité tenue par l'ordonnateur, à savoir le Maire, dont le Compte administratif est le reflet.

Dans tous les cas, il doit être entériné avant le 30 juin de l'exercice N+1.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les Comptes de gestion 2017 du budget principal et des budgets annexes, qui sont conformes aux écritures du Compte administratif.

Projet de délibération

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU l'avis de l'administration du service des domaines,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- Décide d'adopter le Compte de gestion 2017 du budget principal et des budgets annexes établi par Mme la Trésorière de Retiers et annexé à la présente délibération

3. FINANCES LOCALES – Affectation des résultats du budget principal

Rapporteur : Pierre JÉGU

Il convient, en application de l'instruction comptable M14, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2017.

Rappel des principes d'affectation :

1 - L'arrêté des comptes 2017 permet de déterminer :

le résultat 2017 de la section de fonctionnement,

le solde d'exécution 2017 de la section d'investissement,

les restes à réaliser en investissement qui seront reportés au budget de l'exercice 2018.

2 - Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2017 doit en priorité couvrir le besoin en financement 2018 de la section d'investissement.

3 - Le solde du résultat de la section de fonctionnement, s'il est positif, peut, selon la décision de l'assemblée délibérante, être affecté à la section d'investissement et/ou à la section de fonctionnement.

Projet de délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice

Vu l'instruction comptable M14 applicable au 1^{er} janvier 2018,

Vu le Compte administratif 2017 et le compte de gestion 2017 pour le budget de la commune,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 29 mars 2018,

Vu le rapport de M. le Maire,

Vu le résultat de l'exercice 2017 laissant apparaître un excédent de fonctionnement de 364 133,32 € et un déficit d'investissement de 352 315,24 € (article D 001).

Il est donc proposé aux membres du Conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 à hauteur de 352 315,24 € (article 1068) au financement de la section d'investissement du budget 2018.

Le solde, représentant 11 818,08 € (R 002), sera repris en excédent de fonctionnement du budget primitif 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter les résultats comme suit:

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement	364 133.32 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		352 315.24 €
002 Résultats de fonctionnement reporté		11 818,08 €

- Transmet la présente délibération à M. le Préfet ainsi qu'à Madame le Receveur.

4. FINANCES LOCALES – Affectation des résultats des budgets annexes

Rapporteur : Pierre JEGU

Il convient, en application de l'instruction comptable M14, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2017.

Projet de délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice

Vu l'instruction comptable M14 applicable au 1^{er} janvier 2018,

Vu le Compte administratif 2017 et le Compte de gestion 2017 pour le budget de la commune,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 29 mars 2018,

Vu le rapport de M. le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter les résultats comme suit

Budget Assainissement

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement		162 777.48 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		
002 Résultats de fonctionnement reporté		73 421,21 €

Budget ZAC du Bocage

Dépenses	Recettes
----------	----------

001 Solde d'exécution d'investissement	187 245,33 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		73 421,21 €
002 Résultats de fonctionnement reporté		

Budget ZA pôle Santé

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement	2 540,10 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		251,85 €
002 Résultats de fonctionnement reporté		

Budget Maison de Santé

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement	29 204,62 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		29 204,62 €
002 Résultats de fonctionnement reporté	11 454,83 €	

- Transmet la présente délibération à M. le Préfet ainsi qu'à Madame le Receveur.

5. FINANCES LOCALES – Vote des taux d'imposition

Rapporteur : Pierre JEGU

Le Conseil municipal va voter le budget primitif 2018. Il apparaît nécessaire pour parvenir à un équilibre budgétaire d'obtenir un produit fiscal de 884 623€, soit un maintien des taux.

Les bases d'imposition, qui ont été estimées pour 2018, s'élèvent à :

Taxe d'habitation :	2 593 000
Foncier bâti :	2 411 000
Foncier non bâti :	342 900

Les bases d'imposition, qui ont été estimées pour 2018, s'élèvent à :

Taxe d'habitation :	2 593 000
Foncier bâti :	2 411 000
Foncier non bâti :	342 900

Le produit de ces taxes en 2017 a été de 879 934 euros, la progression de cette recette est donc de 4 689 euros.

Délibération :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de fixer les taux d'imposition des taxes directes pour 2018 comme suit

- Taxe d'habitation :	12.96 %
- Foncier bâti :	16.97 %
- Foncier non bâti :	40.66 %

- Transmet la présente délibération à M. le Préfet ainsi qu'à Madame le Receveur.

6. FINANCES LOCALES – Vote des subventions

Rapporteur : Pierre JEGU

Dans le cadre du vote du Budget primitif 2018, chaque année l'assemblée délibérante est invitée à se prononcer sur les propositions d'attribution des subventions aux associations et établissements scolaires (voir liste ci-jointe).

Il est rappelé que leur versement est subordonné à une demande expresse

Projet de délibération

Considérant qu'en application de l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, inséré par ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget sachant que pour les seules subventions qui ne sont pas assorties de conditions d'octroi (donc inférieures à 23 000€) l'individualisation au budget des crédits par bénéficiaires vaut décision d'attribution des subventions en cause ;

Considérant toutefois que, dans le but d'harmoniser les modalités d'attribution, il est proposé à l'assemblée délibérante, comme à l'habitude, de prendre une délibération pour l'ensemble des subventions ;

Vu les demandes de subvention des différentes associations,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 1^{er} mars 2018,

Vu le rapport de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'exception des membres d'associations concernées, qui n'ont pas pris part au vote :

- Décide d'accorder aux associations et établissements scolaires les subventions dont les montants sont précisés en annexe au titre de l'exercice 2018.
- Précise que les crédits sont inscrits au budget primitif 2018.

7. FINANCES LOCALES – Vote du budget principal primitif de la commune

Rapporteur : Pierre JEGU

Projet de délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Commission des Finances du 29 mars 2018,

Vu le rapport de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

➤ D'approuver le budget primitif 2018 tel que défini ci-dessous :

- Un montant de dépenses de fonctionnement de 2 586 427,23 €
- Un montant de recettes de fonctionnement équilibré à 2 586 427,23 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	641 310,00	0,00	604 985,00		604 985,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 167 975,00	0,00	1 274 665,00		1 274 665,00
014	Atténuations de produits	9 400,00	0,00	8 200,00		8 200,00
65	Autres charges de gestion courante	460 269,42	0,00	322 814,00		322 814,00
Total des dépenses de gestion courante		2 278 954,42	0,00	2 210 664,00		2 210 664,00
66	Charges financières	44 950,00	0,00	43 451,34		43 451,34
67	Charges exceptionnelles	3 200,00	0,00	540,00		540,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	14 000,00		5 000,00		5 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 341 104,42	0,00	2 259 655,34		2 259 655,34
023	Virement à la section d'investissement (5)	314 753,29		213 372,27		213 372,27
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	101 450,76		113 399,62		113 399,62
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		416 204,05		326 771,89		326 771,89
TOTAL		2 757 308,47	0,00	2 586 427,23		2 586 427,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 586 427,23

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	21 500,00		21 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	116 470,00	0,00	147 180,00		147 180,00
73	Impôts et taxes	1 381 952,00	0,00	1 398 038,19		1 398 038,19
74	Dotations, subventions et participations	695 360,00	0,00	741 130,00		741 130,00
75	Autres produits de gestion courante	261 301,00	0,00	266 711,00		266 711,00
Total des recettes de gestion courante		2 475 083,00	0,00	2 574 559,19		2 574 559,19
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	50,00	0,00	50,00		50,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 475 133,00	0,00	2 574 609,19		2 574 609,19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		2 475 133,00	0,00	2 574 609,19		2 574 609,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

11 818,04

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 586 427,23

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 1 304 382.13 €
- Un montant de recettes en section d'investissement équilibré à 1 304 382.13 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	111 872,00	4 040,00	20 000,00		24 040,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	102 785,00	53 989,00	137 540,00		191 529,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	16 820,00	7 100,00	0,00		7 100,00
	Total des opérations d'équipement	1 228 239,00	362 953,00	192 444,89		555 397,89
	Total des dépenses d'équipement	1 457 716,00	428 082,00	349 984,89		778 066,89
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	166 701,00	0,00	154 000,00		154 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	600,00	0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00		20 000,00		20 000,00
	Total des dépenses financières	187 301,00	0,00	174 000,00		174 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 645 017,00	428 082,00	523 984,89		952 066,89
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00		0,00
	TOTAL	1 645 017,00	428 082,00	523 984,89		952 066,89

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	352 315,24
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 304 382,13

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	300 499,95	81 900,00	12 540,00		94 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	420 613,00	0,00	296 585,00		296 585,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
138	Groupements de coll. et coll. à statut particulier	423 500,00	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	1 144 612,95	81 900,00	309 125,00		391 025,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	84 200,00	0,00	113 200,00		113 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	246 230,84	0,00	352 315,24		352 315,24
138	Groupements de coll. et coll. à statut particulier		93 980,00	27 110,00		121 070,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières	330 430,84	93 980,00	492 625,24		586 585,24
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 475 043,79	175 860,00	801 750,24		977 610,24
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	314 753,29		213 372,27		213 372,27
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	101 450,76		113 399,62		113 399,62
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	416 204,05		326 771,89		326 771,89
	TOTAL	1 891 247,84	175 860,00	1 128 522,13		1 304 382,13

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
		=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 304 382,13

➤ Transmet la présente délibération à Monsieur le Préfet et à Madame Le Receveur.

8. FINANCES LOCALES – Vote des budgets annexes primitifs de la commune

Rapporteur : Pierre JEGU

Projet de délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Commission des Finances du 29 mars 2018,

Vu le rapport de M. Le Maire,

ASSAINISSEMENT

➤ D'approuver le budget primitif « Assainissement » 2018 tel que défini ci-dessous :

- Un montant de dépenses d'exploitation de 232 825.00 €
- Un montant de recettes d'exploitation équilibré à 232 825.00 €

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	72 208,27	0,00	77 950,00		77 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00	0,00	25 000,00		25 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		92 208,27	0,00	102 950,00		102 950,00
66	Charges financières	2 400,00	0,00	10 000,00		10 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		94 608,27	0,00	112 950,00		112 950,00
023	Virement à la section d'investissement (d)	62 897,62		48 870,18		48 870,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (d)	72 861,84		73 004,84		73 004,84
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		125 749,36		119 875,00		119 875,00
TOTAL		220 357,63	0,00	232 825,00		232 825,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	232 825,00
--	------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat' de service	120 000,00	0,00	120 000,00		120 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		120 000,00	0,00	120 000,00		120 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		120 000,00	0,00	120 000,00		120 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (d)	39 403,79		39 403,79		39 403,79
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		39 403,79		39 403,79		39 403,79
TOTAL		159 403,79	0,00	159 403,79		159 403,79

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	73 421,21
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	232 825,00
--	------------

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 642 652,48 €
- Un montant de recettes en section d'investissement équilibré à 642 652,48 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	35 810,00	50 000,00		85 810,00
21	Immobilisations corporelles	55 900,00	3 970,00	60 000,00		63 970,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	125 900,00	125 900,00	234 000,00		359 900,00
Total des dépenses d'équipement		231 800,00	165 680,00	344 000,00		509 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 000,00	0,00	93 568,69		93 568,69
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		22 000,00	0,00	93 568,69		93 568,69
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		253 800,00	165 680,00	437 568,69		603 248,69
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	39 403,79		39 403,79		39 403,79
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		39 403,79		39 403,79		39 403,79
TOTAL		293 203,79	165 680,00	476 972,48		642 652,48

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	642 652,48
--	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	360 000,00		360 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	360 000,00		360 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	360 000,00		360 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	52 897,52		46 870,16		46 870,16
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	72 851,84		73 004,84		73 004,84
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		125 749,36		119 875,00		119 875,00
TOTAL		125 749,36	0,00	479 875,00		479 875,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	162 777,48
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	642 652,48
--	------------

ZAC du Bocage

- D'approuver le budget primitif « ZAC du Bocage » 2018 tel que défini ci-dessous :
- Un montant de dépenses de fonctionnement de 998 746,56 €
 - Un montant de recettes de fonctionnement équilibré à 998 746,56 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante			0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00	10 659,27		10 659,27
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 000,00	0,00	10 659,27		10 659,27
023	Virement à la section d'investissement (8)	42 267,61		56 527,08		56 527,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	901 260,21		901 260,21		901 260,21
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		943 517,72		988 087,29		988 087,29
TOTAL		957 517,72	0,00	998 746,56		998 746,56

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	998 746,56
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	145 968,00	0,00	242 954,56		242 954,56
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante		145 968,00	0,00	242 954,56		242 954,56
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	127 085,42	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		273 053,42	0,00	242 954,56		242 954,56
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	755 792,00		755 792,00		755 792,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		755 792,00		755 792,00		755 792,00
TOTAL		1 028 845,42	0,00	998 746,56		998 746,56

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	998 746,56
--	-------------------

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 1 061 508,50 €
- Un montant de recettes en section d'investissement à 1 061 508,50 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 000,00	0,00	118 471,17		118 471,17
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières			117 000,00	118 471,17		118 471,17
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		117 000,00	0,00	118 471,17		118 471,17
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	755 792,00		755 792,00		755 792,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		755 792,00		755 792,00		755 792,00
TOTAL		872 792,00	0,00	874 263,17		874 263,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	187 245,33
---	------------

-

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 061 508,50
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	73 421,21		73 421,21
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	73 421,21		73 421,21
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	73 421,21		73 421,21
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	42 267,61		56 027,08		56 027,08
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	901 260,21		901 260,21		901 260,21
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		943 517,72		988 087,29		988 087,29
TOTAL		943 517,72	0,00	1 061 508,50		1 061 508,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 061 508,50
--	--------------

PÔLE SANTÉ

- D'approuver le budget primitif « Pôle Santé » 2018 tel que défini ci-dessous :
 - Un montant de dépenses de fonctionnement de 90 000,00 €
 - Un montant de recettes de fonctionnement équilibré à 90 000,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	87 711,75	0,00	87 711,75		87 711,75
Total des dépenses de gestion courante		87 711,75	0,00	87 711,75		87 711,75
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		87 711,75	0,00	87 711,75		87 711,75
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 540,10		2 288,25		2 288,25
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 540,10		2 288,25		2 288,25
TOTAL		90 251,85	0,00	90 000,00		90 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					90 000,00
--	--	--	--	--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	90 000,00	0,00	90 000,00		90 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante		90 000,00	0,00	90 000,00		90 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		90 000,00	0,00	90 000,00		90 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		90 000,00	0,00	90 000,00		90 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					90 000,00
--	--	--	--	--	------------------

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 2 540,10 €
- Un montant de recettes en section d'investissement à 2 540,10 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	0,00		0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 540,10
---	----------

-

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 540,10
--	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	251,85		251,85
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	251,85		251,85
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	251,85		251,85
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 540,10		2 288,25		2 288,25
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 540,10		2 288,25		2 288,25
TOTAL		2 540,10	0,00	2 540,10		2 540,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 540,10
--	----------

MAISON DE SANTÉ

- D'approuver le budget primitif « Maison de Santé » 2018 tel que défini ci-dessous :
 - Un montant de dépenses de fonctionnement de 46 593,87 €
 - Un montant de recettes de fonctionnement équilibré à 46 593,87 €

Martigné Ferchaud - 35 - Maison de Sante	BP 2018
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	8 450,00	0,00	8 300,00		8 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	4 180,00		4 180,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion courante	8 450,00	0,00	12 480,00		12 480,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00	9 800,00		9 800,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	18 450,00	0,00	22 260,00		22 260,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	6 887,43		24 333,87		24 333,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	6 887,43		24 333,87		24 333,87
	TOTAL	25 337,43	0,00	46 593,87		46 593,87

+

D 002 RESULTAT RE PORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 593,87
---	-----------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	300,00	0,00	200,00		200,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 500,00	0,00	34 939,04		34 939,04
	Total des recettes de gestion courante	30 800,00	0,00	35 139,04		35 139,04
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	30 800,00	0,00	35 139,04		35 139,04
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00		0,00
	TOTAL	30 800,00	0,00	35 139,04		35 139,04

+

R 002 RESULTAT RE PORTE OU ANTICIPE (2)	11 454,83
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 593,87
---	-----------

- Un montant de dépenses en section d'investissement de
- Un montant de recettes en section d'investissement à

53 538,49 €
53 538,49 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	7 300,00	0,00	6 453,87		6 453,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		7 300,00	0,00	6 453,87		6 453,87
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 400,00	0,00	17 880,00		17 880,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		17 400,00	0,00	17 880,00		17 880,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		24 700,00	0,00	24 333,87		24 333,87
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		24 700,00	0,00	24 333,87		24 333,87

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		29 204,62
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		53 538,49

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	23 275,68	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		23 275,68	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	25 248,43	0,00	29 204,62		29 204,62
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières		25 248,43	0,00	29 204,62		29 204,62
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		48 524,11	0,00	29 204,62		29 204,62
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	6 887,43		24 331,09		24 331,09
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 887,43		24 331,09		24 331,09
TOTAL		55 411,54	0,00	53 535,71		53 535,71

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		53 535,71

➤ Transmet la présente délibération à M. le Préfet ainsi qu'à Madame le Receveur.

9. INTERCOMMUNALITE– MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES : MODIFICATION DU NOM DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Rapporteur :

La Communauté de communes souhaite afficher son attractivité, aussi bien dans le domaine de l'économie, du tourisme qu'auprès des potentiels futurs habitants pour lesquels elle a à cœur de renforcer le sentiment d'appartenance au territoire. C'est aussi le besoin de se démarquer et d'être plus clairement identifiée qui ont conduit les élus dans cette démarche. Il s'agit de conquérir de nouveaux acteurs du territoire et de montrer que la Roche aux Fées a de nombreux atouts qu'elle veut valoriser.

A cet effet, une stratégie de marketing territorial, élaborée par les cabinets Azaïs conseil et Essentiel, propose de modifier le nom de « Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées » par « Roche aux Fées Communauté ». Simple, pertinent, fédérateur, facile à porter et à défendre auprès de tous, ce nouveau nom fait référence aux fées actuelles du territoire qui œuvrent de manière énergique et collective.

Le conseil communautaire, lors de sa séance en date du 27 mars dernier, a validé le changement de nom, ce qui implique de modifier l'article 1 des statuts de la Communauté de communes.

A compter de la notification de la délibération du conseil communautaire au Maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune disposera d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision sera réputée favorable.

La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée.

La décision de modification est ensuite prise par arrêté du représentant de l'Etat dans le département intéressé.

Conformément aux articles L 5211-17 du code général des collectivités territoriales, les communes sont invitées à se prononcer dans un délai de 3 mois à compter de la notification de cette délibération.

Projet de délibération:

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées en date du 27 mars 2018 notifiée à Monsieur le Maire de Martigné Ferchaud en date du 9 avril 2018,

Le rapporteur entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide à l'unanimité:

- *D'approuver la modification du nom de la Communauté de communes Au pays de la Roche aux Fées par « Roche aux Fées Communauté », ainsi que la modification de l'article 1 des statuts de la Communauté de communes ;*

- *De notifier la présente décision à la Communauté de communes.*

10. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES– AUTORISATION DE DEPOT DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE

Rapporteur : Yann LE GALL

Avant le 27 septembre 2015, les gestionnaires des ERP et des IOP ont désormais l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Cet outil de stratégie patrimoniale pour la mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire permet à tout exploitant d'ERP/IOP de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son ou ses établissements après le 1er janvier 2015, en toute sécurité juridique.

L'Ad'AP correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité.

Le diagnostic de l'accessibilité des ERP et IOP de la commune a montré que certains ERP et IOP n'étaient pas conformes au 31/12/2014 à la réglementation en vigueur en 2014

Les travaux de mise en conformité de ces ERP/IOP avec la nouvelle réglementation en vigueur à partir du 1er janvier 2015 ne pouvant être réalisés avant le 27 septembre 2015, un Ad'AP doit être déposé avant cette date pour étaler les travaux en toute sécurité juridique.

Aussi, la commune de Martigné Ferchaud a élaboré son Ad'AP sur 6 ans comportant notamment le phasage et le coût annuel des actions projetées.

La commission urbanisme a pris connaissance des différentes actions à mettre en œuvre et a défini une programmation pluriannuelle d'intervention. Cette programmation est un engagement de la commune à mettre en œuvre ces actions dans les délais mentionnés et à y consacrer chaque année les crédits budgétaires nécessaires.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à déposer l'agenda d'accessibilité de la commune auprès des services préfectoraux.

Projet de délibération:

Vu Le code de la construction et de l'habitation ;

Vu la Loi n°2005-102 du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu L'Ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

Vu Le Décret n° 2014-1327 du 5 novembre 2014 relatif à l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) ;

Vu Le Décret n° 2014-1326 du 5 novembre 2014 modifiant les dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public ;

Vu L'Arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public ;

Vu L'Arrêté du 15 décembre 2014 fixant les modèles des formulaires des demandes d'autorisation et d'approbation prévues dans le code de la construction et de l'habitation ;

Le rapporteur entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide:

➤ APPROUVE l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les ERP et IOP de la commune ;

➤ AUTORISE le Maire à signer et déposer la demande d'Ad'AP auprès du préfet d'Ille et Vilaine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le prochain Conseil est fixé comme suit : Jeudi 31 Mai 2018 à 20 h30



Le Maire,
Pierre JÉGU

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
12 AVRIL 2018**

Etaient présents : M. JÉGU Pierre, M. MARTIN Yves, Mme DESPRÉS Marie-Paule, M. LE GALL Yann, Mme LACHERON Françoise, M. HENRY Patrick, Mme DORÉ Chantal, M. POIRIER Jean, M. BODIN Joseph, Mme BOUVRY Marie-Jo, M. MALOEUVRE Alain, Mme THOMMEROT Catherine, Mme BREMOND Véronique, Mme MAUGENDRE Christelle, M. GASNIER Damien, Mme CAILLAULT-LEBLOIS Christelle et M. PERDRIEL Jean-Luc

Etaient absents : M. MALOEUVRE Emmanuel

Procurations : M. MALOEUVRE Emmanuel donne procuration à M. JEGU Pierre

Secrétaire de séance : M. MARTIN Yves

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR	1
1. FINANCES LOCALES – Vote du compte administratif 2017 du budget principal de la commune et des budgets annexes	2
2. FINANCES LOCALES: Approbation des comptes de gestion	5
3. FINANCES LOCALES – Affectation des résultats du budget principal.....	6
4. FINANCES LOCALES – Affectation des résultats des budgets annexes	7
5. FINANCES LOCALES – Vote des taux d'imposition	8
6. FINANCES LOCALES – Vote des subventions.....	9
7. FINANCES LOCALES – Vote du budget principal primitif de la commune.....	10
8. FINANCES LOCALES – Vote des budgets annexes primitifs de la commune.....	12
9. INTERCOMMUNALITE– MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES : MODIFICATION DU NOM DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	20
10. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES– AUTORISATION DE DEPOT DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE	21

1. FINANCES LOCALES – Vote du compte administratif 2017 du budget principal de la commune et des budgets annexes

Rapporteur :

La séparation de l'ordonnateur et du comptable est un principe budgétaire essentiel.

L'ordonnateur prescrit l'exécution des recettes et des dépenses. Le comptable est le seul chargé du paiement des dépenses, de la prise en charge des recettes et du maniement des deniers publics.

Chacun en ce qui le concerne doit établir un bilan financier de sa comptabilité. Celui de l'ordonnateur est le Compte administratif et celui du comptable, le Compte de gestion.

Le Conseil Municipal délibère sur le Compte administratif qui lui est présenté annuellement par le Maire. L'assemblée municipale ne peut délibérer valablement sur le Compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Receveur municipal. Le Compte administratif doit être arrêté en présence du Compte de gestion. En effet, les deux documents retraçant la comptabilité de la collectivité doivent être concordants.

Vous trouverez ci-après le Compte administratif 2017 qui retrace les opérations comptables de l'année écoulée.

Il appartient au Conseil municipal d'examiner puis de voter le Compte administratif qui reflète la gestion du dernier exercice budgétaire.

Projet de délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-14 et L2121-21 relatifs à la désignation d'un Président autre que le maire pour présider au vote du Compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Considérant que M. Yves MARTIN, 1^{er} adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que M. Pierre JÉGU, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. MARTIN pour le vote du compte administratif ;

Délibérant sur le Compte administratif 2017 dressé par l'ordonnateur ;

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par le Receveur municipal de Retiers ;

Le rapporteur entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le Compte administratif 2017
- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des annexes, les identités de valeur, transmises par la Trésorerie de Retiers ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous

Budget principal

Fonctionnement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	2 515 720.33 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	2 433 762.48 €
Il en résulte un excédent de fonctionnement de	81 957.85 €
L'excédent reporté de 2016 était de	282 175.47 €
Le résultat de fonctionnement 2017 s'élève donc à	+ 364 133.32 €

Investissement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	1 003 813.67 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	1 109 898.07 €
Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de	106 084.40 €
Le déficit reporté de 2016 était de	246 230.84 €
Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de	352 315.24 €

Si l'on tient compte des restes à réaliser 2017 qui seront repris au BP 2018 et qui s'élèvent à 428 082 € en dépenses d'investissement et à 175 860€ en recettes d'investissement, il en résulte un déficit d'investissement de **604 537,24 €**.

Le résultat net de clôture s'établit ainsi à - 240 403,92 €

Le budget Assainissement

Exploitation

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	170 213.27 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	157 695.90 €
Il en résulte un excédent d'exploitation de	12 517.37€
L'excédent reporté de 2016 était de	60 953.84 €
Le résultat d'exploitation 2017 s'élève donc à	+ 73 421.21 €

Investissement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	72 851.84 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	77 528.79 €
Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de	4 676.95 €
L'excédent reporté de 2016 était de	167 454.43 €
Il en résulte un excédent d'investissement 2017 de	162 777.48 €

Le résultat net de clôture s'établit ainsi à + 236 198,69 €

Le budget Pôle Santé

Fonctionnement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	00.00 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	00.00 €
Il en résulte un excédent de fonctionnement de	00.00 €
L'excédent reporté de 2016 était de	251.85 €

Le résultat de fonctionnement 2017 s'élève donc à + 251.85 €

Investissement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	00.00 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	00.00 €
Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de	00.00 €
Le déficit reporté de 2016 était de	2 540.10 €

Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de 2 540.10 €

Le résultat net de clôture s'établit ainsi à - 2 288.25 €

Le budget Maison de Santé

Fonctionnement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	31 936.77 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	16 526.29 €
Il en résulte un excédent de fonctionnement de	15 410.48 €
L'excédent reporté de 2016 était de	25 248.97 €

Le résultat de fonctionnement 2017 s'élève donc à + 40 659.45 €

Investissement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	25 248.43 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	23 741.51 €
Il en résulte un excédent d'investissement 2017 de	1 506.92 €
Le déficit reporté de 2016 était de	30 711.54 €

Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de 29 204.62 €

Le résultat net de clôture s'établit ainsi à + 11 454,83 €

Le budget ZAC du bocage

Fonctionnement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	127 085.42 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	12 615.83 €
Il en résulte un excédent de fonctionnement de	114 469.59 €
Le déficit reporté de 2016 était de	71 327.70 €

Le résultat de fonctionnement 2017 s'élève donc à **+ 73 421.21 €**

Investissement

Le total des titres de recettes émis au cours de l'exercice 2017 s'élève à	00.00 €
Le total des mandats 2017 s'élève à	116 519.61 €
Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de	116 519.61 €
Le déficit reporté de 2016 était de	70 725.72 €

Il en résulte un déficit d'investissement 2017 de **187 245.33 €**

Le résultat net de clôture s'établit ainsi à **- 114 004,12 €**

2. FINANCES LOCALES: Approbation des comptes de gestion

Rapporteur : Pierre JÉGU

Le Compte de gestion est établi à la fin de chaque exercice comptable par le Receveur municipal.

Ce document présente les résultats de l'exécution du budget mais aussi la situation patrimoniale et financière de la Commune.

Il doit être en concordance avec la comptabilité tenue par l'ordonnateur, à savoir le Maire, dont le Compte administratif est le reflet.

Dans tous les cas, il doit être entériné avant le 30 juin de l'exercice N+1.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les Comptes de gestion 2017 du budget principal et des budgets annexes, qui sont conformes aux écritures du Compte administratif.

Projet de délibération

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU l'avis de l'administration du service des domaines,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- Décide d'adopter le Compte de gestion 2017 du budget principal et des budgets annexes établi par Mme la Trésorière de Retiers et annexé à la présente délibération

3. FINANCES LOCALES – Affectation des résultats du budget principal

Rapporteur : Pierre JÉGU

Il convient, en application de l'instruction comptable M14, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2017.

Rappel des principes d'affectation :

1 - L'arrêté des comptes 2017 permet de déterminer :

le résultat 2017 de la section de fonctionnement,

le solde d'exécution 2017 de la section d'investissement,

les restes à réaliser en investissement qui seront reportés au budget de l'exercice 2018.

2 - Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2017 doit en priorité couvrir le besoin en financement 2018 de la section d'investissement.

3 - Le solde du résultat de la section de fonctionnement, s'il est positif, peut, selon la décision de l'assemblée délibérante, être affecté à la section d'investissement et/ou à la section de fonctionnement.

Projet de délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice

Vu l'instruction comptable M14 applicable au 1^{er} janvier 2018,

Vu le Compte administratif 2017 et le compte de gestion 2017 pour le budget de la commune,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 29 mars 2018,

Vu le rapport de M. le Maire,

Vu le résultat de l'exercice 2017 laissant apparaître un excédent de fonctionnement de 364 133,32 € et un déficit d'investissement de 352 315,24 € (article D 001).

Il est donc proposé aux membres du Conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 à hauteur de 352 315,24 € (article 1068) au financement de la section d'investissement du budget 2018.

Le solde, représentant 11 818,08 € (R 002), sera repris en excédent de fonctionnement du budget primitif 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter les résultats comme suit:

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement	364 133.32 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		352 315.24 €
002 Résultats de fonctionnement reporté		11 818,08 €

- Transmet la présente délibération à M. le Préfet ainsi qu'à Madame le Receveur.

4. FINANCES LOCALES – Affectation des résultats des budgets annexes

Rapporteur : Pierre JEGU

Il convient, en application de l'instruction comptable M14, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2017.

Projet de délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice

Vu l'instruction comptable M14 applicable au 1^{er} janvier 2018,

Vu le Compte administratif 2017 et le Compte de gestion 2017 pour le budget de la commune,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 29 mars 2018,

Vu le rapport de M. le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter les résultats comme suit

Budget Assainissement

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement		162 777.48 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		
002 Résultats de fonctionnement reporté		73 421,21 €

Budget ZAC du Bocage

Dépenses	Recettes
----------	----------

001 Solde d'exécution d'investissement	187 245,33 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		73 421,21 €
002 Résultats de fonctionnement reporté		

Budget ZA pôle Santé

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement	2 540,10 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		251,85 €
002 Résultats de fonctionnement reporté		

Budget Maison de Santé

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement	29 204,62 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		29 204,62 €
002 Résultats de fonctionnement reporté	11 454,83 €	

- Transmet la présente délibération à M. le Préfet ainsi qu'à Madame le Receveur.

5. FINANCES LOCALES – Vote des taux d'imposition

Rapporteur : Pierre JEGU

Le Conseil municipal va voter le budget primitif 2018. Il apparaît nécessaire pour parvenir à un équilibre budgétaire d'obtenir un produit fiscal de 884 623€, soit un maintien des taux.

Les bases d'imposition, qui ont été estimées pour 2018, s'élèvent à :

Taxe d'habitation :	2 593 000
Foncier bâti :	2 411 000
Foncier non bâti :	342 900

Les bases d'imposition, qui ont été estimées pour 2018, s'élèvent à :

Taxe d'habitation :	2 593 000
Foncier bâti :	2 411 000
Foncier non bâti :	342 900

Le produit de ces taxes en 2017 a été de 879 934 euros, la progression de cette recette est donc de 4 689 euros.

Délibération :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de fixer les taux d'imposition des taxes directes pour 2018 comme suit

- Taxe d'habitation :	12.96 %
- Foncier bâti :	16.97 %
- Foncier non bâti :	40.66 %

- Transmet la présente délibération à M. le Préfet ainsi qu'à Madame le Receveur.

6. FINANCES LOCALES – Vote des subventions

Rapporteur : Pierre JEGU

Dans le cadre du vote du Budget primitif 2018, chaque année l'assemblée délibérante est invitée à se prononcer sur les propositions d'attribution des subventions aux associations et établissements scolaires (voir liste ci-jointe).

Il est rappelé que leur versement est subordonné à une demande expresse

Projet de délibération

Considérant qu'en application de l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, inséré par ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget sachant que pour les seules subventions qui ne sont pas assorties de conditions d'octroi (donc inférieures à 23 000€) l'individualisation au budget des crédits par bénéficiaires vaut décision d'attribution des subventions en cause ;

Considérant toutefois que, dans le but d'harmoniser les modalités d'attribution, il est proposé à l'assemblée délibérante, comme à l'habitude, de prendre une délibération pour l'ensemble des subventions ;

Vu les demandes de subvention des différentes associations,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 1^{er} mars 2018,

Vu le rapport de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'exception des membres d'associations concernées, qui n'ont pas pris part au vote :

- Décide d'accorder aux associations et établissements scolaires les subventions dont les montants sont précisés en annexe au titre de l'exercice 2018.
- Précise que les crédits sont inscrits au budget primitif 2018.

7. FINANCES LOCALES – Vote du budget principal primitif de la commune

Rapporteur : Pierre JEGU

Projet de délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Commission des Finances du 29 mars 2018,

Vu le rapport de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

➤ D'approuver le budget primitif 2018 tel que défini ci-dessous :

- Un montant de dépenses de fonctionnement de 2 586 427,23 €
- Un montant de recettes de fonctionnement équilibré à 2 586 427,23 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	641 310,00	0,00	604 985,00		604 985,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 167 975,00	0,00	1 274 665,00		1 274 665,00
014	Atténuations de produits	9 400,00	0,00	8 200,00		8 200,00
65	Autres charges de gestion courante	460 269,42	0,00	322 814,00		322 814,00
Total des dépenses de gestion courante		2 278 954,42	0,00	2 210 664,00		2 210 664,00
66	Charges financières	44 950,00	0,00	43 451,34		43 451,34
67	Charges exceptionnelles	3 200,00	0,00	540,00		540,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	14 000,00		5 000,00		5 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 341 104,42	0,00	2 259 655,34		2 259 655,34
023	Virement à la section d'investissement (5)	314 753,29		213 372,27		213 372,27
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	101 450,76		113 399,62		113 399,62
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		416 204,05		326 771,89		326 771,89
TOTAL		2 757 308,47	0,00	2 586 427,23		2 586 427,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 586 427,23

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	21 500,00		21 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	116 470,00	0,00	147 180,00		147 180,00
73	Impôts et taxes	1 381 952,00	0,00	1 398 038,19		1 398 038,19
74	Dotations, subventions et participations	695 360,00	0,00	741 130,00		741 130,00
75	Autres produits de gestion courante	261 301,00	0,00	266 711,00		266 711,00
Total des recettes de gestion courante		2 475 083,00	0,00	2 574 559,19		2 574 559,19
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	50,00	0,00	50,00		50,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 475 133,00	0,00	2 574 609,19		2 574 609,19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		2 475 133,00	0,00	2 574 609,19		2 574 609,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

11 818,04

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 586 427,23

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 1 304 382.13 €
- Un montant de recettes en section d'investissement équilibré à 1 304 382.13 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	111 872,00	4 040,00	20 000,00		24 040,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	102 785,00	53 989,00	137 540,00		191 529,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	16 820,00	7 100,00	0,00		7 100,00
	Total des opérations d'équipement	1 228 239,00	362 953,00	192 444,89		555 397,89
	Total des dépenses d'équipement	1 457 716,00	428 082,00	349 984,89		778 066,89
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	166 701,00	0,00	154 000,00		154 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	800,00	0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00		20 000,00		20 000,00
	Total des dépenses financières	187 301,00	0,00	174 000,00		174 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 645 017,00	428 082,00	523 984,89		952 066,89
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00		0,00
	TOTAL	1 645 017,00	428 082,00	523 984,89		952 066,89

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	352 315,24
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 304 382,13

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	300 499,95	81 900,00	12 540,00		94 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	420 613,00	0,00	296 585,00		296 585,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
138	Groupements de coll. et coll. à statut particulier	423 500,00	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	1 144 612,95	81 900,00	309 125,00		391 025,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	84 200,00	0,00	113 200,00		113 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	246 230,84	0,00	352 315,24		352 315,24
138	Groupements de coll. et coll. à statut particulier		93 980,00	27 110,00		121 070,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières	330 430,84	93 980,00	492 625,24		586 585,24
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 475 043,79	175 860,00	801 750,24		977 610,24
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	314 753,29		213 372,27		213 372,27
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	101 450,76		113 399,62		113 399,62
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	416 204,05		326 771,89		326 771,89
	TOTAL	1 891 247,84	175 860,00	1 128 522,13		1 304 382,13

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 304 382,13

➤ Transmet la présente délibération à Monsieur le Préfet et à Madame Le Receveur.

8. FINANCES LOCALES – Vote des budgets annexes primitifs de la commune

Rapporteur : Pierre JEGU

Projet de délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Commission des Finances du 29 mars 2018,

Vu le rapport de M. Le Maire,

ASSAINISSEMENT

➤ D'approuver le budget primitif « Assainissement » 2018 tel que défini ci-dessous :

- Un montant de dépenses d'exploitation de 232 825.00 €
- Un montant de recettes d'exploitation équilibré à 232 825.00 €

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	72 208,27	0,00	77 950,00		77 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00	0,00	25 000,00		25 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		92 208,27	0,00	102 950,00		102 950,00
66	Charges financières	2 400,00	0,00	10 000,00		10 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		94 608,27	0,00	112 950,00		112 950,00
023	Virement à la section d'investissement (d)	62 897,62		48 870,18		48 870,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (d)	72 861,84		73 004,84		73 004,84
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		125 749,36		119 875,00		119 875,00
TOTAL		220 357,63	0,00	232 825,00		232 825,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	232 825,00
--	------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat' de service	120 000,00	0,00	120 000,00		120 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		120 000,00	0,00	120 000,00		120 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		120 000,00	0,00	120 000,00		120 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (d)	39 403,79		39 403,79		39 403,79
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		39 403,79		39 403,79		39 403,79
TOTAL		159 403,79	0,00	159 403,79		159 403,79

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	73 421,21
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	232 825,00
--	------------

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 642 652,48 €
- Un montant de recettes en section d'investissement équilibré à 642 652,48 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	35 810,00	50 000,00		85 810,00
21	Immobilisations corporelles	55 900,00	3 970,00	60 000,00		63 970,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	125 900,00	125 900,00	234 000,00		359 900,00
Total des dépenses d'équipement		231 800,00	165 680,00	344 000,00		509 680,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 000,00	0,00	93 568,69		93 568,69
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		22 000,00	0,00	93 568,69		93 568,69
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		253 800,00	165 680,00	437 568,69		603 248,69
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	39 403,79		39 403,79		39 403,79
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		39 403,79		39 403,79		39 403,79
TOTAL		293 203,79	165 680,00	476 972,48		642 652,48

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	642 652,48
--	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	360 000,00		360 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	360 000,00		360 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	360 000,00		360 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	52 897,52		46 870,16		46 870,16
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	72 851,84		73 004,84		73 004,84
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		125 749,36		119 875,00		119 875,00
TOTAL		125 749,36	0,00	479 875,00		479 875,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	162 777,48
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	642 652,48
--	------------

ZAC du Bocage

- D'approuver le budget primitif « ZAC du Bocage » 2018 tel que défini ci-dessous :
- Un montant de dépenses de fonctionnement de 998 746,56 €
 - Un montant de recettes de fonctionnement équilibré à 998 746,56 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante			0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00	10 659,27		10 659,27
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 000,00	0,00	10 659,27		10 659,27
023	Virement à la section d'investissement (6)	42 267,61		56 527,08		56 527,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	901 260,21		901 260,21		901 260,21
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		943 517,72		988 087,29		988 087,29
TOTAL		957 517,72	0,00	998 746,56		998 746,56

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	998 746,56
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	145 968,00	0,00	242 954,56		242 954,56
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante		145 968,00	0,00	242 954,56		242 954,56
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	127 085,42	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		273 053,42	0,00	242 954,56		242 954,56
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	755 792,00		755 792,00		755 792,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		755 792,00		755 792,00		755 792,00
TOTAL		1 028 845,42	0,00	998 746,56		998 746,56

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	998 746,56
--	-------------------

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 1 061 508,50 €
- Un montant de recettes en section d'investissement à 1 061 508,50 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 000,00	0,00	118 471,17		118 471,17
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières			117 000,00	118 471,17		118 471,17
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		117 000,00	0,00	118 471,17		118 471,17
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	755 792,00		755 792,00		755 792,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		755 792,00		755 792,00		755 792,00
TOTAL		872 792,00	0,00	874 263,17		874 263,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	187 245,33
---	------------

-

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 061 508,50
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	73 421,21		73 421,21
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	73 421,21		73 421,21
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	73 421,21		73 421,21
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	42 267,61		56 027,08		56 027,08
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	901 260,21		901 260,21		901 260,21
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		943 517,72		988 087,29		988 087,29
TOTAL		943 517,72	0,00	1 061 508,50		1 061 508,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 061 508,50
--	--------------

PÔLE SANTÉ

- D'approuver le budget primitif « Pôle Santé » 2018 tel que défini ci-dessous :
 - Un montant de dépenses de fonctionnement de 90 000,00 €
 - Un montant de recettes de fonctionnement équilibré à 90 000,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	87 711,75	0,00	87 711,75		87 711,75
Total des dépenses de gestion courante		87 711,75	0,00	87 711,75		87 711,75
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		87 711,75	0,00	87 711,75		87 711,75
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 540,10		2 288,25		2 288,25
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 540,10		2 288,25		2 288,25
TOTAL		90 251,85	0,00	90 000,00		90 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					90 000,00
--	--	--	--	--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	90 000,00	0,00	90 000,00		90 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante		90 000,00	0,00	90 000,00		90 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		90 000,00	0,00	90 000,00		90 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		90 000,00	0,00	90 000,00		90 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					90 000,00
--	--	--	--	--	------------------

- Un montant de dépenses en section d'investissement de 2 540,10 €
- Un montant de recettes en section d'investissement à 2 540,10 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	0,00		0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 540,10
---	----------

-

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 540,10
--	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	251,85		251,85
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	251,85		251,85
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	251,85		251,85
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 540,10		2 288,25		2 288,25
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement			2 540,10	2 288,25		2 288,25
TOTAL			2 540,10	2 540,10		2 540,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 540,10
--	----------

MAISON DE SANTÉ

- D'approuver le budget primitif « Maison de Santé » 2018 tel que défini ci-dessous :
 - Un montant de dépenses de fonctionnement de 46 593,87 €
 - Un montant de recettes de fonctionnement équilibré à 46 593,87 €

Martigné Ferchaud - 35 - Maison de Sante	BP 2018
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	8 450,00	0,00	8 300,00		8 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	4 180,00		4 180,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 450,00	0,00	12 480,00		12 480,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00	9 800,00		9 800,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		18 450,00	0,00	22 260,00		22 260,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	6 887,43		24 333,87		24 333,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 887,43		24 333,87		24 333,87
TOTAL		25 337,43	0,00	46 593,87		46 593,87

D 002 RESULTAT RE PORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 593,87
---	-----------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	300,00	0,00	200,00		200,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 500,00	0,00	34 939,04		34 939,04
Total des recettes de gestion courante		30 800,00	0,00	35 139,04		35 139,04
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		30 800,00	0,00	35 139,04		35 139,04
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		30 800,00	0,00	35 139,04		35 139,04

R 002 RESULTAT RE PORTE OU ANTICIPE (2)	11 454,83
---	-----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	46 593,87
---	-----------

- Un montant de dépenses en section d'investissement de
- Un montant de recettes en section d'investissement à

53 538,49 €
53 538,49 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	7 300,00	0,00	6 453,87		6 453,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		7 300,00	0,00	6 453,87		6 453,87
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 400,00	0,00	17 880,00		17 880,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		17 400,00	0,00	17 880,00		17 880,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		24 700,00	0,00	24 333,87		24 333,87
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		24 700,00	0,00	24 333,87		24 333,87

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		29 204,62
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		53 538,49

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	23 275,68	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		23 275,68	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	25 248,43	0,00	29 204,62		29 204,62
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières		25 248,43	0,00	29 204,62		29 204,62
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		48 524,11	0,00	29 204,62		29 204,62
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	6 887,43		24 331,09		24 331,09
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 887,43		24 331,09		24 331,09
TOTAL		55 411,54	0,00	53 535,71		53 535,71

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		53 535,71

➤ Transmet la présente délibération à M. le Préfet ainsi qu'à Madame le Receveur.

9. INTERCOMMUNALITE– MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES : MODIFICATION DU NOM DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Rapporteur :

La Communauté de communes souhaite afficher son attractivité, aussi bien dans le domaine de l'économie, du tourisme qu'auprès des potentiels futurs habitants pour lesquels elle a à cœur de renforcer le sentiment d'appartenance au territoire. C'est aussi le besoin de se démarquer et d'être plus clairement identifiée qui ont conduit les élus dans cette démarche. Il s'agit de conquérir de nouveaux acteurs du territoire et de montrer que la Roche aux Fées a de nombreux atouts qu'elle veut valoriser.

A cet effet, une stratégie de marketing territorial, élaborée par les cabinets Azaïs conseil et Essentiel, propose de modifier le nom de « Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées » par « Roche aux Fées Communauté ». Simple, pertinent, fédérateur, facile à porter et à défendre auprès de tous, ce nouveau nom fait référence aux fées actuelles du territoire qui œuvrent de manière énergique et collective.

Le conseil communautaire, lors de sa séance en date du 27 mars dernier, a validé le changement de nom, ce qui implique de modifier l'article 1 des statuts de la Communauté de communes.

A compter de la notification de la délibération du conseil communautaire au Maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune disposera d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision sera réputée favorable.

La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée.

La décision de modification est ensuite prise par arrêté du représentant de l'Etat dans le département intéressé.

Conformément aux articles L 5211-17 du code général des collectivités territoriales, les communes sont invitées à se prononcer dans un délai de 3 mois à compter de la notification de cette délibération.

Projet de délibération:

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées en date du 27 mars 2018 notifiée à Monsieur le Maire de Martigné Ferchaud en date du 9 avril 2018,

Le rapporteur entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide à l'unanimité:

- *D'approuver la modification du nom de la Communauté de communes Au pays de la Roche aux Fées par « Roche aux Fées Communauté », ainsi que la modification de l'article 1 des statuts de la Communauté de communes ;*

- *De notifier la présente décision à la Communauté de communes.*

10. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES– AUTORISATION DE DEPOT DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE

Rapporteur : Yann LE GALL

Avant le 27 septembre 2015, les gestionnaires des ERP et des IOP ont désormais l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Cet outil de stratégie patrimoniale pour la mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire permet à tout exploitant d'ERP/IOP de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son ou ses établissements après le 1er janvier 2015, en toute sécurité juridique.

L'Ad'AP correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité.

Le diagnostic de l'accessibilité des ERP et IOP de la commune a montré que certains ERP et IOP n'étaient pas conformes au 31/12/2014 à la réglementation en vigueur en 2014

Les travaux de mise en conformité de ces ERP/IOP avec la nouvelle réglementation en vigueur à partir du 1er janvier 2015 ne pouvant être réalisés avant le 27 septembre 2015, un Ad'AP doit être déposé avant cette date pour étaler les travaux en toute sécurité juridique.

Aussi, la commune de Martigné Ferchaud a élaboré son Ad'AP sur 6 ans comportant notamment le phasage et le coût annuel des actions projetées.

La commission urbanisme a pris connaissance des différentes actions à mettre en œuvre et a défini une programmation pluriannuelle d'intervention. Cette programmation est un engagement de la commune à mettre en œuvre ces actions dans les délais mentionnés et à y consacrer chaque année les crédits budgétaires nécessaires.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à déposer l'agenda d'accessibilité de la commune auprès des services préfectoraux.

Projet de délibération:

Vu Le code de la construction et de l'habitation ;

Vu la Loi n°2005-102 du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu L'Ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

Vu Le Décret n° 2014-1327 du 5 novembre 2014 relatif à l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) ;

Vu Le Décret n° 2014-1326 du 5 novembre 2014 modifiant les dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public ;

Vu L'Arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public ;

Vu L'Arrêté du 15 décembre 2014 fixant les modèles des formulaires des demandes d'autorisation et d'approbation prévues dans le code de la construction et de l'habitation ;

Le rapporteur entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide:

➤ APPROUVE l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les ERP et IOP de la commune ;

➤ AUTORISE le Maire à signer et déposer la demande d'Ad'AP auprès du préfet d'Ille et Vilaine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le prochain Conseil est fixé comme suit : Jeudi 31 Mai 2018 à 20 h30



Le Maire,
Pierre JÉGU